Agent Traitant :

Service Urbanisme Céline Vanackere 067/28 78 45 Réf. Urb : 2024/Purb/018

Commune de Rebecq Urbanisme AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme.**

Les demandeurs sont Messieurs de Theux de Meylandt et Montjardin.

Le terrain concerné est situé à 1430 Rebecq, rue Anne-Croix - cadastré Bierghes (2) section D n° 309.

Le projet consiste en **la construction groupée de 3 habitations unifamiliales** et présente les caractéristiques suivantes :

Enquête publique réalisée conformément à l'article suivant du CoDT :

• Application de l'article D.IV.40 : Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur sont soumises à enquête publique.

Le projet déroge au plan de secteur pour les motifs suivants :

La demande n'a pas de finalité agricole et les demandeurs ne sont pas agriculteurs.

L'affichage a lieu à partir du 26/04/2024.

Le dossier peut être consulté du 03/05/2024 au 20/05/2024, à l'adresse suivante :

Rue Docteur Colson, 1 à 1430 Rebecq :

- **sans rendez-vous** pendant les heures de permanence du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30 ;
- **sur rendez-vous*** les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 15h30 et le samedi de 8h45 à 11h45.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Docteur Colson, 1 à 1430 Rebecq ;
- par fax au numéro : 067/28 78 08 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : <u>urbanisme@rebecq.be</u> ;
- remises au Service Urbanisme au 1, rue Docteur Colson à 1430 Rebecq.

Le courrier, la télécopie ou le courriel portera la mention : 2024/Purb/018.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant les mêmes périodes auprès du Service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête*.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Rue Docteur Colson, 1 à 1430 Rebecq, le 20/05/2024 de 09:00 à 09:30.

* Un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service Urbanisme au n° 067/28 78 45 – 46 ou par mail à urbanisme@rebecq.be.

Le Directeur général

La Bourgmestre

Michaël CIVILIO

Patricia VENTURELLI